



# LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

# PRÉSENTATION DE PUBLIC LABOS

## Deux grands thèmes de formations sont développés :

- Formation à la sécurité sanitaire des aliments ;
- Formation à la nutrition.

## Professionalisme des formateurs :

Une équipe de formatrices à votre service, expertes dans leur domaine d'intervention.

## Réactivité, flexibilité et disponibilité dans la programmation de vos formations :

- Un service client à votre écoute pour vous permettre de trouver rapidement la formation dont vous avez besoin.
- Une offre de formation inter-entreprises à découvrir sur notre site :

**[www.public-labos.fr](http://www.public-labos.fr)**

- Des sessions de formations intra-entreprises dans vos locaux à des dates fixées selon vos possibilités et avec une organisation qui vous convient.
- Pour toute demande, contactez-nous à l'adresse mail suivante :

**[formation@public-labos.fr](mailto:formation@public-labos.fr)**

## Satisfaction client

- Des installations pédagogiques et des matériels adaptés pour les formations techniques dans nos locaux.
- Une enquête de satisfaction pour chaque formation.
- Des actions correctives mises en place pour répondre aux améliorations proposées par les stagiaires.

## Nos références clients dans le métier de la formation et du conseil :

- Restaurations collectives et commerciales ;
- Artisans des métiers de bouche ;
- Collectivités mairies, communautés de communes ;
- Industries agro-alimentaires ;
- Établissements de santé, Établissements sociaux etc.

## Nos sites de formation :

Nos formatrices Public Labos, vous accueillent dans des salles mises à votre disposition sur les sites de Cahors, Albi, Auch ou dans une salle à proximité de nos locaux.

# NOTRE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

En 2024, Public Labos s'est engagé dans une démarche d'accessibilité pour adapter notre offre de formation et développer l'inclusion.

**Flora GUICHETEAU, référente handicap formée, est présente au sein de Public Labos.**

Elle sensibilise régulièrement les formateurs au sujet du handicap.

Ses missions sont d'informer, conseiller et mettre en place des moyens de compensation pour l'accès à la formation.

**Pour Public Labos, l'objectif est de développer l'accessibilité pour diminuer les besoins en compensation. Nous continuons à développer l'accessibilité généralisée de notre offre de formation en s'inspirant des règles de la méthode FALC ainsi que du guide "Communiquer pour tous" pour une information accessible publié par Santé Publique France.**

Par ailleurs, les formateurs se professionnalisent régulièrement aux techniques de compensation des situations de handicap.

## **Processus :**

- En amont de nos formations, nous transmettons un questionnaire pour connaître les besoins en aménagement spécifique.
- Si des besoins existent, nous organisons un temps d'échange entre le référent handicap et le stagiaire puis mettons en place les aménagements spécifiques possibles (matériels, gestions des horaires, locaux etc.).

## **Handicap - Modalités d'accès**

Toutes les salles de formation ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap mais il est possible de trouver des solutions pour que vous puissiez suivre la formation (location d'une salle etc.).

**Voici les coordonnées de la référente handicap pour toute demande :**

Mail : [flora.guicheteau@public-labos.fr](mailto:flora.guicheteau@public-labos.fr)

Tél : 06.60.29.24.64

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Santé et Médicaments

Les laboratoires Public Labos ne possèdent pas d'infirmierie.

Le personnel n'est pas habilité à donner de médicament.

Plusieurs membres du personnel sont habilités SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) et se recyclent régulièrement.

**Il est demandé à tous les stagiaires de tenir informer une personne ressource en cas de problème de santé.**

## Règles de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par la formatrice.

L'accès à la salle de formation est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formatrice uniquement.

## Organisation

En cas de formation INTER ENTREPRISE, une convocation est envoyée 15 jours à l'avance précisant le lieu de formation ainsi que les horaires.

Un livret d'accueil vous sera transmis lors de votre arrivée.

En cas de formation INTRA ENTREPRISE, une salle dédiée à la formation sera nécessaire. Le vidéoprojecteur et le paperboard seront fournis par Public Labos.

# DÉROULEMENT DES FORMATIONS

## Moyens pédagogiques

- **Lieu de formation**

Public Labos met à disposition une salle de formation. Selon les besoins, les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur, de postes informatiques avec accès à internet, tableau blanc, paperboard, ...

- **Accueil des stagiaires**

Les horaires d'accueil des stagiaires ainsi que l'adresse exacte du lieu de formation sont inscrits sur la convocation envoyée à chacun au moins quinze jours avant la formation.

- **Supports pédagogiques**

Les supports pédagogiques utilisés sont adaptés au thème de la formation. Un diaporama est systématiquement proposé associé à des mises en situation. Il est complété par de multiples autres supports permettant d'apprécier la bonne compréhension des notions abordées. Parmi les supports possibles, la visualisation de micro-organismes, de vidéos, d'exercices sur papier ou en informatique, de plusieurs types de jeux pédagogiques peuvent être utilisés.

- **Evaluation des acquis**

Un quizz d'évaluation est systématiquement proposé aux stagiaires afin de s'assurer de la bonne compréhension du sujet traité en fin de stage. La correction se fait de manière collective ou individuelle en fin de session et peut faire l'objet d'une note si l'employeur du stagiaire en a fait la demande au préalable.

- **Appréciation de la satisfaction des stagiaires**

Un questionnaire de satisfaction réalisé « à chaud » en fin de formation est proposé aux stagiaires. Ce questionnaire permet d'évaluer notre prestation de formation ainsi que l'adéquation avec les besoins exprimés et implicites des stagiaires. Ce questionnaire est ensuite exploité en tenant compte des remarques afin d'améliorer la qualité de nos prestations.

# FORMATRICES



**Carole LAHOUCHE**

Conseillère et formatrice en sécurité alimentaire

Responsable pédagogique

Téléphone : 06.61.39.95.42

Mail : carole.lahoche@public-labos.fr

**Site du Tarn**



**Audrey PONTHER**

Conseillère et formatrice en sécurité alimentaire

Téléphone : 06.71.54.53.46

Mail : audrey.ponthier@public-labos.fr

**Site du Lot**



**Stéphanie BOTICARIO**

Conseillère et formatrice en sécurité alimentaire

Téléphone : 06.30.66.73.61

Mail : stephanie.boticario@public-labos.fr

**Site du Gers**



**Flora GUICHETEAU**

Diététicienne et formatrice en éducation au goût formée dans le cadre du réseau des relais de l'éducation au goût

Référente handicap

Téléphone : 06.60.29.24.64

Mail : flora.guicheteau@public-labos.fr

**Site du Tarn, Site du Lot, Site du Gers**

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Le présent règlement a pour objet de définir les règles générales et permanentes relative à la sécurité et à la discipline lors des formations dispensées au sein de Public Labos.**

## **Article 1 :**

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires et ce pour la durée de la formation suivie.

## **Article 2 - Principes généraux :**

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

### **Règles de sécurité :**

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur.

L'accès à la salle de formation est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.

À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme ainsi que les consignes données par les formateurs doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

## **Article 3 - Boissons alcoolisées et drogues :**

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées ou des drogues ou produits prohibés dans les locaux ;
- de participer une formation sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue.

## **Article 4 - Interdiction de fumer :**

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'ensemble des locaux du laboratoire.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **Article 5 - Horaires de formation, absences ou retards, abandon en cours de formation :**

Les horaires de formation sont indiqués dans la convocation de stage. En cas d'absence ou de retard au stage, merci d'en avertir le formateur, ainsi que votre employeur. Les horaires peuvent être modifiés en accord avec le formateur. Les horaires doivent être respectés. Il est interdit de quitter le stage sans motif. En cas d'abandon pendant le stage, le formateur avertira le plus tôt possible l'employeur et l'attestation de présence sera éditée en tenant compte de la participation partielle.

## **Article 6 - Tenue vestimentaire :**

Les stagiaires doivent porter une tenue correcte pour assister à la formation.

## **Article 7 - Autres règles de sécurité et d'hygiène :**

Vol : Le Laboratoire Public Labos dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets, de documents ou de vêtements, survenant dans les locaux ou sur les parkings. Néanmoins, il se réserve le droit de déposer plainte afin d'engager une procédure judiciaire.

Comportement : Le stagiaire s'engage à avoir un comportement correct à l'égard du personnel de Public Labos et des autres stagiaires. Tout comportement agressif ou pouvant nuire au bon déroulement de la formation ne sera pas permis. Le stagiaire pourra être invité à quitter les lieux suivant la gravité des faits. L'employeur sera destinataire d'un rapport expliquant les faits dans les plus brefs délais.

Stationnement : parking public à proximité.

Les stagiaires devront s'interdire :

- de dégrader le mobilier ou le matériel mis à leur disposition ;
- de jeter des papiers ou autres objets dans la salle, couloirs, etc. Des poubelles sont à disposition.
- d'introduire dans les locaux toute personne non inscrite à la formation.

Les stagiaires devront respecter les consignes et le matériel de sécurité « incendie ». Tout accident survenu pendant le temps de formation ou au cours des trajets devra être porté à la connaissance du formateur qui en informera le responsable sécurité et la direction.

## **Article 8 - Affichage du règlement :**

Les stagiaires sont informés de ce règlement intérieur avant le début de la session de formation et des modalités d'accès. Il est affiché dans les locaux de la formation.

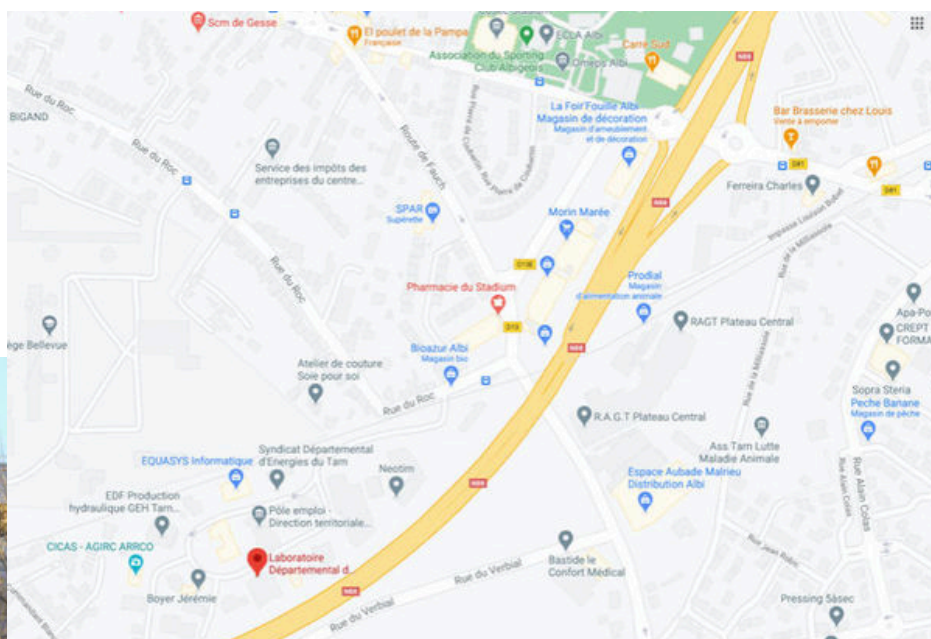
# PLAN D'ACCÈS

## Site du Tarn (81)

En venant de Castres (81) : Suivre D612, traverser Albi. Au rond-point, prendre 3ème sortie : N88 en direction de Millau, Rodez, Carmaux, Albi - Centre. Prendre la sortie n°17 (Teillet Fauch Fréjairolles). Au rond-point, prendre la 3ème sortie D81 / Avenue du Colonel Teyssier. Prendre direction Albitech, Avenue Pierre Mendès France D13. Suivre Albitech, route de Fauch. Prendre à droite Rue du Roc, puis à gauche rue Gustave Eiffel.

En venant de Montauban (82) : Suivre D999, A68 et N88. Prendre la sortie n°17 (Teillet Fauch Fréjairolles). Au rond-point, prendre la 3ème sortie D81 / Avenue du Colonel Teyssier. Prendre direction Albitech, Avenue Pierre Mendès France D13. Suivre Albitech, route de Fauch. Prendre droite Rue du Roc, puis à gauche rue Gustave Eiffel.

En venant de Rodez (12) : Suivre D994 en direction N88. Suivre Albi /Carmaux /Naucelle. Continuer direction Lescure-d'Albigeois. Suivre N88 en direction de Toulouse Millau Saint Juéry. Prendre la sortie n°17 (Teillet Fauch Fréjairolles). Entrer dans Albi, au rond point, prendre la 1ère sortie D81/ Avenue du Colonel Teyssier. Prendre direction Albitech, Avenue Pierre Mendès France D13. Suivre Albitech, route de Fauch. Prendre à droite Rue du Roc, puis à gauche rue Gustave Eiffel.



# PLAN D'ACCÈS

## Site du Lot (46)

Sortir de l'autoroute avec la sortie 57.

Continuer sur la route en direction de " Cahors / Villeneuve sur Lot ".

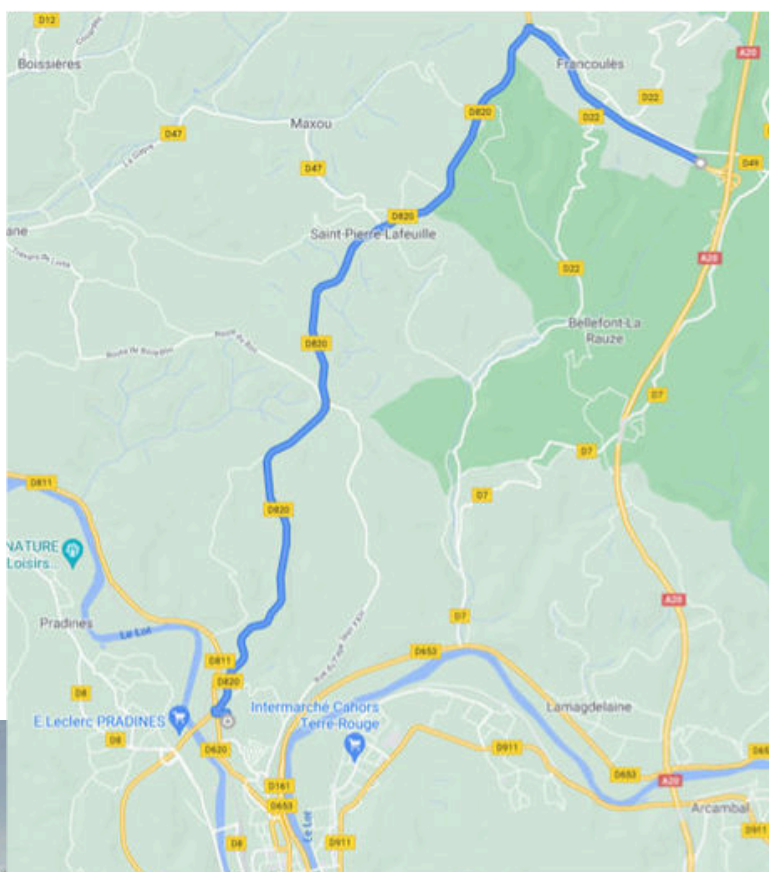
Au rond-point prendre la troisième sortie à droite :

" D820 direction Cahors / Villeneuve sur Lot "

Continuer sur la D820 pendant 10km jusqu'au rond-point de Regourd.

Prendre la cinquième sortie direction laboratoire départemental d'analyses.

A droite se trouve le parking ainsi que le laboratoire d'analyse.



# PLAN D'ACCÈS

## Site du Gers (32)

Provenance N124 depuis direction Toulouse :

À la fin de la 2x2 voie, prendre la 3ème sortie du rond-point (signalé en rouge)

Provenance N124 depuis direction Vic-Fezensac / Mont de Marsan :

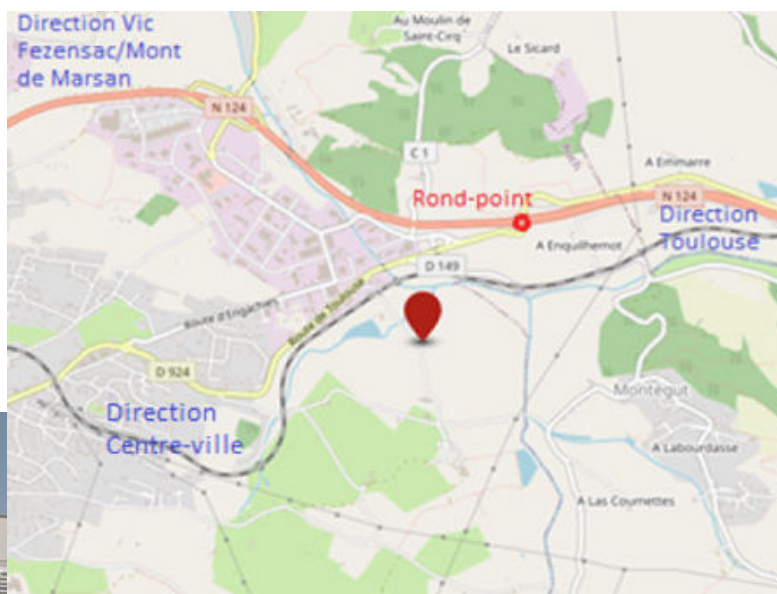
Au rond-point avant la 2x2 voie (signalé en rouge), prendre la 1ère sortie.

Dans les 2 cas, après le rond-point :

1. Suivre la route pendant 950 m environ ;
2. Après avoir passé l'hôtel Campanile sur votre gauche, prendre à gauche Chemin de Naréoux ;
3. Continuer sur 850 m et tourner sur votre droite au Laboratoire Public Labos Site du Gers.

Provenance D924 depuis le centre-ville d'Auch :

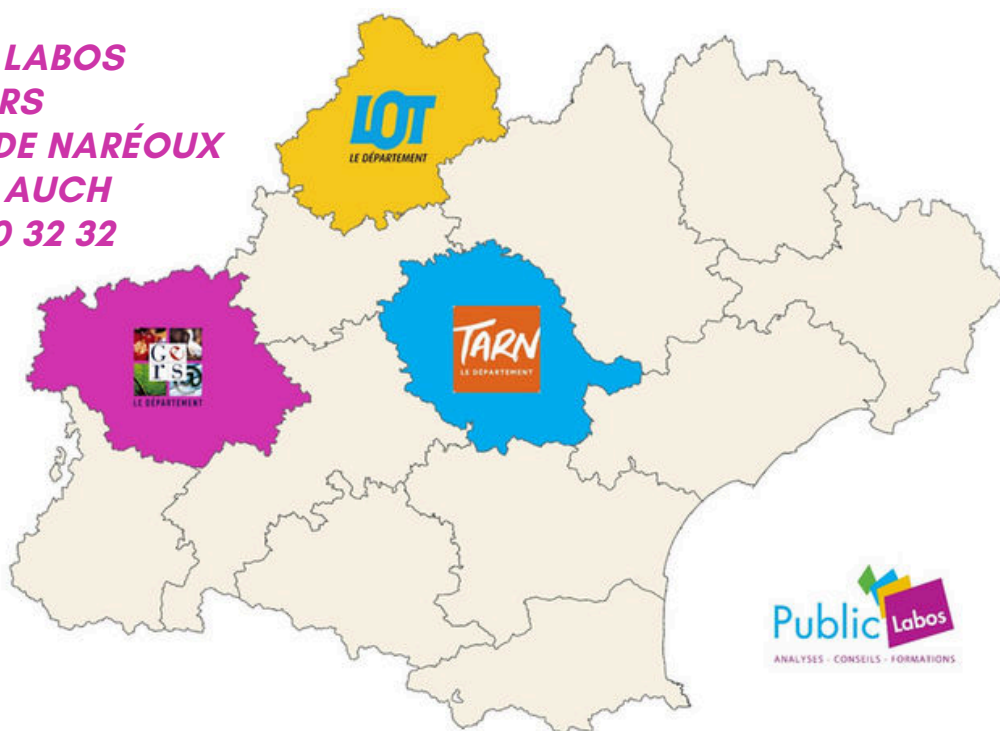
Suivre Avenue de la Marne/D924 (direction Toulouse-Montauban), au rond-point prendre la 2ème sortie en direction de direction Toulouse - Montauban. Prendre à droite juste avant l'Hôtel Campanile. Continuer sur 850 m et tourner sur votre droite au Laboratoire Public Labos Site du Gers.



# SITES DE PUBLIC LABOS

**PUBLIC LABOS  
LOT  
130 AVENUE DE L'EUROPE  
46 000 CAHORS  
05 65 53 45 01**

**PUBLIC LABOS  
GERS  
824 CHEMIN DE NARÉOUX  
32 000 AUCH  
05 31 00 32 32**



**PUBLIC LABOS  
TARN  
32 RUE GUSTAVE EIFFEL  
81 000 ALBI  
05 63 47 57 75**

**Qualiopi**  
processus certifié

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Public Labos site du Tarn :  
05 63 47 57 75

Public Labos site du Gers :  
05 31 00 32 32

Public Labos site du Lot :  
05 65 53 45 01